

SÉANCE DE L'ASSEMBLEE DÉLIBÉRANTE

DU MARDI 12 MAI 2026

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le mardi 12 mai à 18h08, le Comité syndical du SEAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Pérignat-ès-Allier.

I. REPRÉSENTATION ET QUORUM

- Membres en exercice : 10
- Membres Présents : 13 (incluant les suppléants siégeant sans voix délibérative)
- Votants : 10

Liste des participants :

- Titulaires présents : Pascal BRUHAT, Virginie ORIENTE, Jean-Louis DAVENNE, Antoine SUREAU, Sandrine IZAMBART, Virgil DA SILVA, Raphaël AMENTA, Karine JONCOUX, Vanessa PREVOT (arrivée à 19h07).
- Titulaire excusé : Vincent MAZIN.
- Suppléants présents : Pierre-Emmanuel MELAC, Philippe PRUNELLE, Julien AUCOUTURIER (arrivée à 18h15), Christelle PACHECO.

Règles de suppléance appliquées :

- Mme Christelle PACHECO (suppléante de Billom Communauté) siège avec voix délibérative en remplacement de M. Vincent MAZIN (titulaire absent).
- M. Julien AUCOUTURIER (suppléant de Mond'Arverne) siège avec voix délibérative en remplacement de Mme Vanessa PREVOT

Secrétaire de séance : M. Raphaël AMENTA.

Animatrice : Mme Magali TÉCHER, Coordinatrice de projets de l'Écopôle du Val d'Allier.

INTRODUCTION ET TOUR DE TABLE

Le Comité syndical se réunit suite aux élections des délégués communautaires au sein de Mond'Arverne et de Billom Communauté. M. Pascal BRUHAT propose un tour de table pour présenter les membres présents ainsi que l'équipe technique :

- Magali TÉCHER : Coordinatrice de Projets au SEAT (succède à Anatole Gruzelle depuis le 10 avril 2026).
- Sandra CRÉTÉ : Chargée de mission animation et communication (recrutée pour 2 ans).
- Sandrine IZAMBART, déléguée de Billom Communauté en charge de l'environnement, Mauzun
- Pierre Emmanuel MELAC, délégué de Mond'Arverne Communauté, Pignols
- Antoine SUREAU, délégué de Mond'Arverne Communauté, Martres de Veyre
- Karine JONCOUX, déléguée de Billom Communauté en charge de la transition énergétique et des mobilités, Saint Jean des Ollières

- Jean-Louis DAVENNE, délégué de Mond'Arverne Communauté et déjà élu au SEAT au précédent mandat, Busséol
- Virginie ORIENTE, déléguée communautaire Mond'Arverne, Laps
- Philippe PRUNELLE, délégué suppléant à Mond'Arverne Communauté, Tallende
- Julien AUCOUTURIER, délégué suppléant à Mond'Arverne Communauté, Saint Maurice es Allier
- Pascal BRUHAT, délégué communautaire à Mond'Arverne Communauté, déjà élu au précédent mandat, la Roche Noire
- Virgil DA SILVA, délégué à Billom Communauté en charge du Social, Santé et gens du voyage, Pérignat-ès-allier
- Christelle PACHECO, déléguée suppléante à Billom Communauté, Pérignat-ès-Allier
- Raphael AMENTA, délégué à Billom Communauté, Pérignat-ès-Allier
- Vanessa PREVOT déléguée à Mond'Arverne Communauté en charge de l'environnement, l'alimentation et de la transition écologique, Mirefleurs

III. DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS

Délibération n°08/2026 : Élection du Président et des membres du bureau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales; **Vu** la modification statutaire (arrêté préfectoral n°18-00626) portant le nombre de délégués à 5 par EPCI; **Considérant** les désignations de Mond'Arverne Communauté (28 avril 2026) et de Billom Communauté (12 mai 2026);

- **Exposé** : M. Jean-Louis DAVENNE, en qualité de doyen d'âge, préside l'ouverture de la séance et nomme deux accesseurs : Antoine Sureau et Sandrine Izambart. M. Virgil DA SILVA se déclare seul candidat à la Présidence. M. Pascal BRUHAT se déclare candidat à la 1ère Vice-présidence.
- **Débats** : L'assemblée évoque l'idée de passer à 3 vice-présidences à terme, mais la majorité des membres, nouvellement élus, estiment qu'il est trop tôt pour se prononcer sur le reste du bureau.
- **Décisions** :
 - **Présidence** : M. Virgil DA SILVA est élu Président (9 voix POUR, 1 abstention). Il prend immédiatement la présidence de la séance.
 - **1ère Vice-présidence** : M. Pascal BRUHAT est élu 1er Vice-président (Adopté à l'unanimité).
 - **Report** : Le vote de la 2ème vice-présidence et du membre du bureau est reporté à une date ultérieure (Adopté à l'unanimité).

Délibération n°09/2026 : Vote du Budget Primitif 2026

Vu le CGCT; **Vu** l'approbation du CFU (Délibération n°01/2026) et l'affectation des résultats 2025 (Délibération n°02/2026);

- **Exposé** : La coordinatrice présente les éléments de cadrage de l'Écopôle (schéma directeur 2022-2031, label ENSIL, zone Champmot, et synergie avec l'association *L'Écopôle en commun*). Le budget répond aux dépenses courantes et aux axes stratégiques validés (Administration,

Économie Circulaire, Biodiversité, Axe Agricole, Vivre ensemble). Les contributions des EPCI constituent les seules recettes fixes, le reste étant issu de subventions (Europe LEADER, État, Département, Fondation du Patrimoine).

- **Présentation des Tableaux Budgétaires (BP 2026) :**

- **Dépenses de fonctionnement**

Code chapitre	Libellé	Propositions (BP) 2026 - euros
011	Charges à caractère général dont gestion ENSIL	112930,88
012	Charges de personnel et frais assimilés	87592,00
65	Autres charges de gestion courante	430
66	Charges financières	4000
023	Virement à la section d'investissement	9977,28
Total général		214930,16

- **Recettes de fonctionnement**

Code chapitre	Libellé	Propositions (BP) 2026 - euros
002	Résultat de fonctionnement reporté	30823,34
70	Produit de services, du domaine et ventes diverses	2400
74	Dotations et participations	176238,82
74718	Autres (agence de l'eau, état)	9231,5
7473	Départements	26224
74751	GFP de rattachement	58000
7477	Budget communautaire et fonds structurels	73243
7478	Autres organismes (fondation)	9540
75	Autres produits de gestion courante	5468
752		3000
75888		2468
Total général		214930,16

- **Dépenses d'investissement**

Opération	Libellé	Propositions (BP) 2026 - euros	RAR
022018	Espace test agricole	20263,82	
111	Contrat Territorial	50238,72	50641,28
201901	FAE	28960,02	
29012026	Maison de site	275983,81	
OPFI	Emprunt et dettes assimilées	19977,28	
	TOTAUX	395423,65	50641,28
Total général			446064,93

- **Recettes d'investissement**

Opération	Libellé	Propositions (BP) 2026 - euros	RAR
012019	Contribution EPCI	12 000	
022018	Espace test agricole	4211,06	
111	Contrat Territorial	38512,43	59450
201901	FAE	4977,28	
29012026	Maison de site	270000	
OPFI		56914,16	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	46936,88	
021	Virement de la section de fonctionnement	9977,28	
	TOTAUX	386614,93	59450
Total général			446064,93

- **Questions des membres :**

Mme PREVOT souhaiterait connaître la répartition des subventions par projet et les conséquences sur le temps de travail des agents.

Mme IZAMBART interroge sur l'optimisation des recettes via l'accueil de groupes.

Mme JONCOUX s'étonne de l'absence du budget lié à l'habitat léger. Monsieur DA SILVA précise que c'est actuellement la mairie qui porte le projet du SEAT afin de faciliter la mise en œuvre opérationnelle. Une convention a été établie entre le SEAT et la mairie. La phase 2, après l'installation du collectif devrait à nouveau être portée par le SEAT.

Décisions : 1. Le budget primitif 2026 est validé (9 voix POUR, 1 abstention). 2. Conformément à l'art. L. 1612-28 du CGCT, le Président est autorisé à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de **7.5 %** en Fonctionnement et **7.5 %** en Investissement.

Délibération n°10/2026 : Délégation de compétences du Comité syndical au Président

Considérant le besoin de fluidité dans la gestion des affaires courantes et l'entretien du patrimoine;

- **Décision (Adoptée à l'unanimité) :** Le Comité délègue au Président, pour la durée de son mandat, la compétence de préparer, passer et exécuter les marchés de fournitures et de services pour les dépenses de fonctionnement courant inférieures à **500,00 € par opération**.

Délibération n°11/2026 : Demande de subvention Plan de Gestion ENSIL EVA (2025-2027) auprès du CD 63

Considérant la politique du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme en faveur des Espaces Naturels Sensibles d'Initiative Locale (ENSIL) et l'ambition du plan de gestion de l'Écopôle;

- **Exposé :** Le Département couvre habituellement 40 % des dépenses liées à la gestion de l'ENSIL. Le SEAT cherche des cofinancements pour atteindre 80 % d'aides, laissant 20 % de reste à charge HT pour le syndicat. Le montant total pour la période 2025-2027 s'élève à 310 555 €.
- **Répartition prévisionnelle 2025-2027 :** Connaissance du patrimoine (38 815 €), Évaluation (10 035 €), Interventions milieu naturel (80 700 €), Maintenance (52 800 €), Police de l'environnement (21 780 €), Fréquentation (25 110 €), Animation (9 615 €), Coordination/Acquisitions (64 700 €).
- **Pour l'année 2026 :** Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à **83 574,00 € HT**. La subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental s'élève à **33 429,60 €** (soit 40 %).
- **Décision (Adoptée à l'unanimité) :** Le Comité syndical approuve le plan de financement (investissement et fonctionnement), valide le dépôt de la demande de 33 429,60 € auprès du Département ainsi que les demandes complémentaires, et charge M. Virgil DA SILVA de l'exécution et publication de cette décision.

IV. CALENDRIER ET VIE SYNDICALE

1. Calendrier des instances de travail 2026

La journée du **mercredi** est officiellement retenue pour la tenue des futurs comités syndicaux (à 18h00):

- Mercredi 17 juin 2026
- Mercredi 30 septembre 2026
- Mercredi 16 décembre 2026

Des réunions de bureau auront lieu régulièrement en amont de chaque comité.

2. Journée rencontre

L'association *L'Écopôle en commun* (créée en 2024) propose d'organiser une journée rencontre sur site à destination des nouveaux élus et des agents du SEAT afin de renforcer les synergies partenariales autour des thématiques transversales. L'après-midi du 25 juin est retenue.

La séance est levée à 21h00.

Le PV de l'assemblée délibérante 12 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.

Le 17/06/2026

Le Secrétaire de séance Mme Christelle Pacheco

Le Président du SEAT M. Virgil DA SILVA